

Et encore cette année, monsieur le président, ma circonscription recevra une somme de 2.5 millions de dollars pour la création d'emplois. Et je puis assurer la Chambre que tout cet argent est dépensé à bon escient et que nous réussissons, étant donné l'expérience des dernières années, à créer des emplois permanents. Signalons ce que nous faisons dans la réparation des petits havres de pêche, dans la création de petites industries qui, par la suite, deviennent permanentes, c'est ce qui nous permet, monsieur le président, de créer des emplois permanents. Il est à souhaiter et à espérer, et j'en suis sûr, que le gouvernement continuera par des programmes semblables à pallier le chômage et surtout le manque d'emplois qui existent dans les régions comme l'Est du Québec, comme le Nouveau-Brunswick, comme Terre-Neuve, comme dans l'Ouest canadien, et à permettre à plus de gens de travailler.

Il est un autre programme, monsieur le président, auquel je faisais allusion quelque peu tantôt, qui à mon sens est probablement le programme créé par notre gouvernement qui permettra au plus grand nombre d'industries possible de se développer dans nos régions. Il s'agit du programme ADEL, soit l'aide au développement économique local. Il va sans dire, monsieur le président, que j'ai eu l'honneur de participer, l'an dernier, à l'annonce d'un tel projet dans l'Est du Québec, soit aux Îles-de-la-Madeleine, encore dans ma circonscription, parce que l'on sait qu'avec un taux de chômage comme celui que je signalais tantôt, nous avons besoin de tels programmes.

La difficulté dans nos régions, monsieur le président, réside dans le fait que nous avons des industriels et des gens possédant un certain capital et des idées de nature à leur permettre de participer au développement, mais il leur manque toujours soit cette aide technique dont ils ont besoin, ou encore un peu de capital de risque. Mais avec ce programme qui a été créé par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, en collaboration avec le ministère de l'Expansion économique régionale, nous pourrions venir en aide à ces gens et leur permettre de passer la phase critique de l'installation ou de l'implantation d'une usine ou encore d'une compagnie qui pourra, par la suite, fonctionner sur une base permanente. Il est évident qu'un grand nombre de demandes pour ces programmes proviennent de toutes les régions du pays.

Au fait 13 projets à l'heure actuelle sont soit en période de formation ou soit en période de probation, et je suis sûr que nous allons en recevoir par la suite. Monsieur le président, il faut ajouter également que ces programmes, ce programme plus particulièrement, ne visent pas à se substituer aux banques, aux caisses populaires et aux autres sociétés prêteuses. Il s'agit tout simplement d'un complément à ces institutions prêteuses, et les groupes qui font appel à ce projet doivent s'adresser en premier lieu à une compagnie prêteuse ou à la Banque fédérale de développement. Or, comme on peut le constater, ce programme extrêmement important pourra aider les régions rurales et semi-rurales à créer des emplois permanents. On nous accuse de ne pas vouloir créer d'emplois permanents à travers le pays. Monsieur le président, je viens de signaler un programme extrêmement important qui fera en sorte que nous pourrions créer des emplois permanents dans nos régions.

Il existe également un autre programme qui parfois peut passer inaperçu et qui est extrêmement important, c'est le programme d'aide à la création locale d'emploi appelé communément PACLE. Encore une fois ce programme s'adresse à des

### *Création d'emploi*

gens aux prises avec certaines difficultés, parce que dans les régions à haut taux de chômage ou dans celles aux prises avec des difficultés particulières, certaines personnes ont de la difficulté, premièrement, à se trouver de l'emploi et, deuxièmement, à le conserver. Je crois que des problèmes particuliers existent à ces niveaux dans beaucoup de régions, mais avec le PACLE nous voulons justement répondre à ces problèmes. Nous permettons à des gens de travailler sur une base de trois ans, dans un domaine donné, pour être capables d'acquiescer les notions nécessaires pour obtenir un emploi et le conserver. Ces programmes se font sur une base de 12 mois au début, où il y a la période d'ajustement ou celle du développement du programme et nous leur donnons des crédits de \$100,000 pour être capables de faire leur mise en place.

Par la suite, la phase opérationnelle qui se développe sur une période de trois ans, comme je le disais tantôt, bénéficie de crédits de \$275,000 pour couvrir les salaires jusqu'à 50 p. 100 à l'intérieur d'une industrie donnée. Et encore une fois je peux dire, monsieur le président, que la circonscription que je représente a été en mesure de bénéficier de ce programme. Nos amis d'en face seraient peut-être intéressés à savoir que dans la circonscription de Bonaventure nous avons été capables de créer cinq industries extrêmement importantes, qui pourront à la fin de ces trois années donner de l'emploi et permettre à des gens du milieu de travailler sur une base permanente. C'est cela qui est important, monsieur le président, être capable de travailler sur une base permanente. Voilà pourquoi ces programmes sont extrêmement importants et que nous devons continuer à les garder.

Finalement, je voudrais en revenir à un autre programme également important relatif à la création d'emplois, les projets de services communautaires. Voilà encore une fois un programme qui s'adresse à une classe de la société qui sans ce programme ne pourrait pas aller plus loin . . .

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

● (1710)

[Traduction]

**L'hon. John Wise (Elgin):** Monsieur l'Orateur, nous sommes en train de débattre une motion néo-démocrate, et je suis certain que c'est la première fois depuis bien longtemps que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) n'occupe pas son siège. J'ignore si le député suit les débats à la télévision, mais comme il lira certainement le hansard, je tiens à lui exprimer mes meilleurs vœux de très prompt rétablissement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Wise:** La motion nous rappelle que nous venons d'assister «au nombre de mises à pied le plus élevé jamais vu juste avant Noël», et cela me rappelle les congédiements survenus dans l'industrie automobile et aussi dans le secteur du matériel agricole, deux cas qui ont déjà été commentés. La motion fait également allusion à la crise, et cela correspond à peu près à la situation de l'agriculture aujourd'hui. Enfin, elle déplore «que le gouvernement renie ainsi cyniquement ses promesses électorales», mais il n'y a rien de nouveau là-dedans.

Je tiens à ce qu'il soit parfaitement clair que j'éprouve autant de compassion et de commisération pour tous nos concitoyens qui cherchent, sans succès hélas, à conserver leur